



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 23 février 2021, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux d'abatage d'arbres près du parking vis-à-vis de «1, Duarrefstrooss» à Biwisch de mardi 02 mars 2021 jusqu'à mercredi 03 mars 2021, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation;

- **Le parking vis-à-vis de «1, Duarrefstrooss» à Biwisch sera fermé comme indiqué en couleur rouge sur le plan annexé, de mardi 02 mars 2021, 07h00 jusqu'à mercredi 03 mars 2021, 19h00.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens

Pour le secrétaire
ADMINISTRATION COMMUNALE
TROISVIERGES

Enlever le «04/03/2021»